



SERVICE PUBLIC DE SANTE
HOPITAL DE MANTES LA JOLIE



Mantes, Décembre 2016/Janvier 2017

Infos Instances

CTE du 15 Décembre 2016

Temps de travail effectif

Il a été clairement exprimé par la Direction que les heures effectuées dans le cadre d'activité de services étaient considérées comme des heures travaillées. Nous nous félicitons de l'éclaircissement donné par la Direction de l'article 5 du décret 2002-9 :

*« La durée du **travail effectif** s'entend comme le temps pendant lequel les agents sont à **la disposition de leur employeur** et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles. »*

La question du temps de transmissions orales ne se pose donc plus !!! Inutile de remettre le couvert, cette explication convient tout à fait à **FORCE OUVRIERE** et cela n'a soulevé aucune objection de la part de toutes les organisations syndicales lors de ce CTE !!

Projet médical partagé

FORCE OUVRIERE s'est prononcé dès le début contre ces regroupements dans le cadre des GHT, nous ne sommes pas des adeptes des conciliabules entre bien-pensants ! La santé des habitants sur un territoire donné doit être à la hauteur de leur besoin, pas enfermée dans le cadre d'une enveloppe financière limitée ! Fidèles à nous-même et à nos idées de la santé publique, nous rejetons ce PMP.

Plan de formation

La politique de formation professionnelle est un exemple au CH Mantes, la promotion professionnelle est le moteur de ce dynamisme. Néanmoins, il faut améliorer le nombre de demandes de formations individuelles pour les agents de catégories C (ouvriers, administratifs, ASH et Aides-Soignants) il y a trop peu de demande !!! Les agents les mieux formés et les plus diplômés ne doivent pas avoir le monopole de la demande individuelle !!! Lors de vos prochaines évaluations et entretiens de formation, rencontrez les représentants **FORCE OUVRIERE**, nous sommes à votre disposition pour vous informer de vos droits !!

CHSCT du 22 Novembre 2016

Maquettage Stérilisation

Seul **FORCE OUVRIERE** a voté contre les suppressions de postes (nous avons voté contre aussi en CTE) et a ré-insisté sur les glissements de tâches entre IBODE et AS qui recomposent les boîtes.

La Direction a indiqué qu'en cas de problème : l'Etablissement prendra en charge la responsabilité des actes des agents de stérilisation.

Des nouveaux horaires ont été mis en test avant passage aux instances. La problématique de turnover extrêmement important ces 5 dernières années et la gestion d'équipe a clairement été posée auprès de la Direction.

Absentéisme

L'absentéisme global sur les 6 premiers mois de l'année est de 11,9%.

Nous ne pouvons accepter cet état de fait, la direction et les personnels d'encadrement ont pour obligation morale de faire cesser cette hécatombe !!!! **FORCE OUVRIERE** est force de proposition sur ce sujet, notre refus du maquettage qui amplifie ces absences, notre exigence d'achat de matériel adapté et d'effectif en adéquation avec la réalité des conditions de travail doit être entendue de tous !

Plan de secours et/ou d'évacuation

Une visite de l'hôpital avec les services de police devait avoir lieu le 5 Décembre. Cette visite est annulée et reportée à une date ultérieure. Les récents événements montrent que la sécurité des personnels des patients/résidents et des locaux n'est pas seulement liée au contexte général mais aussi l'affaire de tous les jours. Sans agiter de chiffon rouge, la perméabilité des accès au centre hospitalier en dehors des heures de visite doit être clairement étudiée et des propositions de sécurisation des accès doivent être mises sur la table !

Informations diverses

Réunion DRH

La demande et la validation des congés devraient se faire par écrit à compter de janvier 2017

Toutes les vacances de postes devraient être enfin disponibles sur l'intranet et pas seulement par voie de mail...

Heures Supplémentaires

Bien que votre encadrement ai reçu une note explicative et détaillée de la part de la Direction des Ressources Humaines en accompagnement des tableaux des heures éligibles au paiement, beaucoup d'incompréhensions nous ont été rapportées.

Un premier tour de paiement sera effectué en décembre à hauteur de 25 h sup/agent.

Un second tour est prévu en février (après la clôture, les conditions ne sont pas encore définies)

La mobilisation dont **FORCE OUVRIERE** est à l'origine arrive enfin à faire bouger les lignes !!! Il était temps

Guide de Gestion du Temps de Travail

Après des débuts prometteurs en mai/juin, les travaux avaient un peu calés.... Dès le 19 janvier le moteur va redémarrer et nous espérons que les représentants syndicaux et la direction trouveront un terrain d'entente sur les modalités d'application du décret sur le temps de travail. **FORCE OUVRIERE** portera vos revendications comme nous l'avons toujours fait, avec sérieux et professionnalisme : maintien du badgeage, information mensuelle des heures effectuées, planning correspondant à la réglementation, pose de congés (CA/RTT/RA) conforme à des pratiques décidées au niveau de l'établissement,...

Calendrier :

13 janvier : retour des réunions sur le projet social

19 janvier : réunion Gestion du Temps de Travail

31 janvier : commission de réforme

21 février : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

28 février : Comité technique d'établissement

Courant mars journée d'action nationale contre les GHT, contre les suppressions de postes

30 mars : Commissions Administrative Paritaires Locales